

Les employés ne doivent pas fournir une journée ou une semaine plus longues en vue de raccourcir une autre journée ou semaine.

- Cinq jours de présence par semaine sont de rigueur. On ne devait pas condenser le minimum quotidien de sept heures et demie dans quatre jours ou moins.

- Tout employé doit s'interrompre au moins 30 minutes pour déjeuner.

- Chaque ministère doit prévoir une période intermédiaire où tout l'effectif est de service. D'une manière générale, cette période ne doit pas commencer avant 9h30 ni se terminer avant 15h30.

- Tous les arrangements doivent être compatibles avec les dispositions des conventions collectives.

Avant le 4 mars 1974, 31 ministères, représentant 33 000 personnes du centre-ville et 18 000 ailleurs, avaient déjà annoncé les modalités des horaires variables dont ils projetaient l'adoption. Une évaluation de ces programmes a révélé, trois mois plus tard, qu'ils donnaient de bons résultats: on les a poursuivis.

Conclusion

Si l'horaire variable continue à se gagner des adeptes, il faudra bientôt ré-

La fin du 9 à 5?

Pratiqués depuis deux ans à la fonction publique, les horaires variables ont fait l'objet de commentaires favorables et défavorables. Un sondage effectué par le Conseil du Trésor a cependant révélé que la majorité des intéressés y voient une amélioration sur les plans professionnel et personnel.

Des 3 975 personnes qui ont répondu au questionnaire, plus des quatre-cinquièmes se sont dits très satisfaits ou satisfaits du programme et en particulier de la façon dont il a été réalisé, de la liberté de choix quant aux heures d'arrivée et de départ et de la manière dont les responsables administrent le programme.

Plus de la moitié ont affirmé que les déplacements domicile-travail sont facilités; 40%, qu'ils s'acquittent plus facilement de leurs obligations de famille; 31%, que les salles à manger et les ascenseurs sont moins encombrés; et 27%, que leur

rendement est meilleur.

Le principal problème que signale l'enquête a trait à l'accessibilité des personnes: 20% disent qu'il y a détérioration ou que les horaires variables causent des problèmes sous ce rapport.

Parmi les directeurs qui ont répondu au questionnaire, 15% croient que le service s'est amélioré et 68% qu'il n'a pas changé. Selon 6%, il s'est détérioré ou a soulevé des problèmes.

Quatre directeurs interrogés sur cinq sont, dans l'ensemble, satisfaits du programme; près de la moitié notent, dans leur personnel, une meilleure attitude à l'égard du travail; et le tiers constatent un accroissement de productivité chez certains employés.

Trente-neuf ministères dans la région de la capitale nationale ont adopté des horaires variables à plages mobiles ou à plages fixes.

pondre à la question: Où nous mène-t-il? et surtout aborder d'autres aspects de la question, dont celui du changement apporté dans la vie du travailleur,

et aussi celui d'une meilleure organisation des loisirs.

(Extrait de "Interaction" publication de la fonction publique du Canada.)

Deux nouveaux volumes de la collection "Civilisation du Québec"

Un nouveau livre vient d'enrichir la collection "Civilisation du Québec"; il s'agit de *Québec - Premiers peintres de la Nouvelle-France* (Tomes I et II), oeuvre de M. François-Marc Gagnon, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, préparée avec la collaboration (pour le tome I) de Nicole Cloutier, conservateur-adjoint de l'art canadien ancien, à la Galerie nationale du Canada.

Cette étude sur les premiers peintres de la Nouvelle-France donne en outre un bref aperçu des conditions dans lesquelles les artistes ont travaillé. On y perçoit la domination du clergé et le difficile avènement d'une peinture profane à l'époque héroïque de la Nouvelle-France.

L'activité picturale décrite est très diversifiée et chaque peintre appartient à une conjoncture particulière. C'est ainsi qu'elle est représentée, entre

autre, par deux peintres jésuites, missionnaires chez les Iroquois, les pères Jean Pierron et Claude Chauchetière, qui ont mis leur talent au service de l'évangélisation des Indiens.

Les découvreurs et les explorateurs de ce temps lointain voyaient dans les Indiens un peuple sauvage et sans culture. Aussi, est-il intéressant de voir comment ils les représentaient dans leurs écrits et leurs peintures. On retrouve dans le deuxième tome deux séries de documents: les illustrations des livres de Samuel de Champlain, et deux documents des jésuites: l'ouvrage du Père François Du Creux publié à Paris en 1664, et la carte de 1657, attribuée au père Joseph Bressani. Cette double série d'images livre une iconographie remarquablement cohérente et révélatrice de la manière dont on se représentait l'Indien au XVII^e siècle.

A une première période dominée par l'idéologie de conquête, succède une période où les colons ne songent qu'à s'enraciner sur leur nouveau territoire.

Ils tentent de recréer dans leur nouvelle patrie un reflet de celle qu'ils ont quittée. Leurs préoccupations créent de nouveaux besoins, dont témoignent les églises qu'on bâtit ici et là.

De la décoration de ces églises et de l'apparition d'une élite sociale naît l'art du portrait. L'activité picturale de l'abbé Hugues Pommier et de Michel Dessailiant s'est exercée à cette époque et a été plutôt mouvementée.

Le recueil se termine par une étude sur "l'École des arts et métiers de Saint-Joachim". Cette institution, dont l'importance est contestée par certains historiens, a déjà été vue comme l'institution responsable de la transmission des traditions picturales françaises en Nouvelle-France.

Les deux volumes font appel aux documents d'époque, cités *in extenso* dans la mesure du possible.

On peut se procurer l'ouvrage complet dans les différentes librairies au chez l'Éditeur officiel du Québec (1,50 \$ chaque volume).